


La Population Accueillie

L'ITEP et le SESSAD accueillent des « *enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé...* »
Décret n°2005-11 du 6 janvier 2005

L'orientation en SESSAD est « *préconisée lorsque la manifestation des troubles de l'enfant n'entraîne pas de relations trop exacerbées au sein de la famille, mais surtout lorsque le maintien à l'école est possible dans les conditions courantes* »
Circulaire n° 2007-194 du 14 mai 2007.

Les Missions



La mission centrale des ITEP est d'amener l'enfant ou le jeune concerné à un travail d'élaboration psychique, en accompagnant son développement singulier au moyen d'une intervention interdisciplinaire, qui prend en compte la nature des troubles psychologique et leur dynamique évolutive...

Ce travail d'élaboration accompagné doit amener l'enfant ou le jeune à rechercher, expérimenter des façons singulières de s'accommoder de ses capacités et de ses difficultés.

L'ITEP doit permettre à l'enfant ou au jeune d'expérimenter le quotidien et les relations humaines, dans une perspective de maintien ou de retour dans les dispositifs habituels d'éducation, de scolarisation, de formation professionnelle, de socialisation.

Les moyens

Le dispositif ITEP/SESSAD offre un accompagnement personnalisé pour chaque enfant, au plus juste de ses besoins. Il propose et conjugue un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique en son sein et/ou en lien avec les partenaires extérieurs, dans une démarche d'intervention globale.

Son action s'oriente principalement sur :

- le travail auprès de l'enfant et de sa famille afin de favoriser son développement psycho-affectif et son insertion sociale et professionnelle
- l'accompagnement de l'enfant dans sa scolarité et le soutien aux équipes enseignantes,

Les Professionnels

Une équipe pluridisciplinaire comprenant 4 secteurs d'interventions :

- Secteur thérapeutique : Médecin, psychologues, psychomotricien*, infirmier*,
- Secteur Educatif : Educateurs Spécialisés*, Moniteurs-Educateurs*, Maitres de Maison*, Surveillants de nuit*.
- Secteur Pédagogique : Professeurs des écoles et de collège*, Educateurs sportifs*, éducateurs techniques spécialisés*, éducateurs scolaires*,
- Secteur Social : assistant de service social*,

*pour faciliter la lecture, toutes les professions sont indiquées au masculin

PARTENAIRES : ARS, MDPH, Education Nationale (Ecoles, collèges, Lycées, Lycées Pro...), CMPP, secteur sanitaire (CMP, Hôpital de jour, services d'hospitalisation...), services et établissements de Protection de l'Enfance (ASE, MECS, ASEAJ,...) , services de Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), Associations culturelles et sportives, AIRE (Association des ITEP et de leurs Réseaux)...

Saint Michel le
HAUT
du sens à la vie

Dispositif

ITEP

*Institut Thérapeutique
Educatif et Pédagogique*

SESSAD

*Service d'Education Spéciale et de
Soins a Domicile*

Internat

Internat aménagé

Internat Séquentiel

Semi Internat

SESSAD

***Mettre en œuvre un projet personnalisé
d'accompagnement à visée soignante
permettant l'accès à un travail d'élaboration
psychique conduisant à l'inscription sociale des
enfants et des jeunes***



DISPOSITIF ITEP—SESSAD ASMH

64 Enfants (garçons et filles) âgés de 6 à 20 ans

Handicap : difficultés psychologiques entraînant des troubles du comportement

Notification d'orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH),

Financement : Assurance Maladie

ITEP—SESSAD : Modalités d'Accompagnement

Secteur d'Intervention JURA SUD

ITEP—SESSAD : Modalités d'Accompagnement

TERRITOIRES « JURA-PLAINE » ET « HAUT-JURA »

INTERNAT / INTERNAT AMENAGE OU SEQUENTIEL

L'internat de semaine (4 nuits/semaine), aménagé (1 à 3 nuits/semaine), ou séquentiel (aménagé en fonction des besoins), est conçu pour les enfants pour lesquels une prise en charge importante est nécessaire.

Il peut être préconisé lorsqu'une séparation paraît judicieuse pour permettre un réaménagement des relations familiales.

2 Unités d'Hébergement accueillent les enfants en internat :

- 1 dédiée aux enfants du Secteur d'intervention Jura-Plaine située à LONS LE SAUNIER en face du Parc des Bains.
- 1 dédiée aux enfants du secteur du Haut-Jura sur le site de REVIGNY.

L'accueil en Internat pour les enfants du Haut Jura s'effectue uniquement sur le site de REVIGNY

AMBULATOIRE

SEMI-INTERNAT

Certains enfants nécessitent une prise en charge soutenue et de proximité sans nécessiter un internat. Un accueil en journée sous différentes modalités est alors proposé.

SESSAD

Il s'agit d'un accompagnement pluridisciplinaire, les interventions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques s'effectuent sur les lieux de vies de l'enfant, en lien avec la famille, les enseignants, les partenaires dans une démarche d'intervention globale.



Coordonnées

Site Administratif Unique:

56 Rue du Presbytère, REVIGNY
BP 10112

39003 LONS LE SAUNIER Cedex

03.84.47.17.66— 03.84.47.49.10

secretariat@sessad.com

secretariat@itep-revigny.com

Site Internet : (en cours)

Sites d'Interventions:

Site de REVIGNY :

56 Rue du Presbytère, 39570 REVIGNY

Site de SAINT CLAUDE:

2 Rue du Pont Central 39200 ST CLAUDE



SCOLARITE « JURA PLAINE » ET « HAUT JURA »

Le maintien de la scolarité en milieu ordinaire à temps complet ou à temps partiel est privilégié chaque fois que possible.

Lorsque la scolarité ne peut se dérouler totalement en classe ordinaire, les enfants bénéficient de l'unité d'enseignement de l'ITEP. Celle-ci est encadrée par des enseignants de l'Education Nationale et permet l'ajustement de la scolarité aux besoins et aux capacités de l'enfant.

Pour le territoire du Haut-Jura, l'unité d'enseignement sera complétée par une classe externalisée au sein d'un établissement scolaire de SAINT CLAUDE.

Equipe de Direction :

Directeur ITEP SESSAD :

- Jérôme HAURY
06.88.30.05.67—directeur@itep-revigny.com

Chefs de Services:

- Isabelle DANIEL, Secteur « Haut-Jura »
06.71.27.54.60—chef-service@sessad.com
- Emmanuel BAVEREL, Secteur « Jura-Plaine »
06.80.99.05.74—chef-service@itep-revigny.com

Médecin Coordinateur des Soins :

- Dr Philippe PRUDENT
06.35.12.32.47— medecin@itep-revigny.com